

In memoriam Berthold Goldman

Notre Association, le monde de l'arbitrage, la science juridique viennent de subir une perte immense - le terme n'est pas trop fort - avec la disparition du professeur Berthold Goldman, emporté fin avril après une brève maladie. Celle-ci l'a frappé en pleine activité, alors qu'il venait de terminer une nouvelle édition de son classique "Précis de droit commercial européen".

Grand ami de la Suisse où il se rendait chaque année depuis des décennies, notamment pour de longues randonnées à Zermatt, docteur en droit honoris causa de l'Université de Genève, Berthold Goldman était aussi un membre fidèle de l'ASA, et l'on n'oubliera pas, par exemple, sa conférence de mai 1989 sur "L'Arbitrage international et le Droit de la Concurrence" (voir Bull. ASA 1989, pp. 260-302).

Ceux de nos compatriotes qui ont eu le privilège de le connaître étaient sensibles à l'intérêt réel que le professeur Goldman portait à la vie et aux institutions de notre pays, ainsi qu'à sa spontanéité, son esprit pétillant et sa cordialité, fort éloignée de la courtoisie un peu lointaine que la Suisse rencontre assez souvent outre-Jura. C'est que Berthold Goldman, d'origine roumaine on le sait (comme son frère, le célèbre critique musical Antoine Golea), devenu français, était tout à la fois un patriote fort attaché à la culture et à la langue françaises et un esprit extrêmement ouvert, un comparatiste, un Européen et en somme un citoyen du monde.

Il laisse une oeuvre scientifique considérable, que ce soit en droit international privé, en droit comparé, en droit européen, en droit de la concurrence, etc. On se bornera à citer ici, outre ses cours à l'Académie de droit international de la Haye (par exemple sur les conflits de lois en matière d'arbitrage international), son importante étude, parue aux Archives de philosophie du droit en 1964, sur "Frontières du droit et lex mercatoria", qui devait exercer une influence féconde sur la pensée juridique ainsi que sur la pratique de l'arbitrage. Que les idées novatrices de B. Goldman, parfois mal comprises en dépit des précisions apportées par des écrits ultérieurs, aient dérangé pas mal de techniciens du droit et de gens de routine - qui ne sont pas rares, on le sait, dans le monde des juristes - cela ne saurait surprendre. Observateur attentif et lucide de la pratique, mais aussi esprit imaginatif et créateur, le professeur Goldman, par ses écrits et son enseignement, a été l'âme de ce qu'on a appelé l'"Ecole de Dijon". Il a suscité les travaux de nombreux disciples, travaux parmi lesquels s'inscrivent plusieurs des études les plus remarquables qui aient été consacrées au droit des relations économiques internationales.

Comme avocat international et surtout comme arbitre, le professeur Goldman s'était acquis, à juste titre, une renommée mondiale et ceux qui ont eu la chance, combien enrichissante, de collaborer avec lui dans des tribunaux arbitraux, peuvent témoigner de son étonnante capacité de travail, de sa conscience professionnelle sans faille et de sa parfaite maîtrise des dossiers les plus complexes.

On négligerait un aspect essentiel si l'on ne mentionnait pas enfin les intérêts multiples de Berthold Goldman, homme de grande culture, curieux de tout et passionné notamment de musique et de peinture. Avec lui, c'est une personnalité d'exception qui disparaît, mais ses œuvres, son exemple et son souvenir ne manqueront pas d'exercer longtemps une forte et stimulante influence.

Pierre Lalive